



Vendredi 13 octobre 2023

Vols et dégradations dans les cimetières

La Ville d'Annemasse, comme d'autres communes du territoire, déplore depuis quelques semaines des actes de vandalisme et des vols au sein de ses cimetières.

Les premières constatations de vols et dégradations ont été effectuées mi-septembre par la gardienne du cimetière (vols de statuettes, stèles renversées et cassées...). Les vols concernent des métaux utilisés pour certains éléments de décoration funéraire, principalement le bronze. A ce jour, onze concessions avec dégradations avérées ont été répertoriées et quatre plaintes ont été déposées.

La Municipalité déplore la situation et s'associe à l'émotion des usagers dont les tombes des proches ont été pillées. Elle regrette et condamne ces agissements profondément irrespectueux envers les défunts et leurs familles.

Les élus municipaux rappellent également la nécessité de porter plainte.

En effet, en cas de vol ou de dégradation sur les concessions, il appartient à chaque concessionnaire ou ayant-droit d'effectuer un dépôt de plainte au commissariat avec photos ou constat.

Ces dépôts de plainte, témoignages ou observations pourront permettre de faire avancer l'enquête.

A noter qu'en cas de vol ou de dégradation dans les parties communes du cimetière, il appartient bien sûr à la Ville de déposer plainte.

Pour protéger ces espaces de recueillement, les rondes de la Police municipale et de la Brigade incivilité-propreté ont été accentuées sur les secteurs concernés.

Des appels à la vigilance seront prochainement affichés à l'entrée des cimetières.

Enfin, la pose d'une caméra de vidéo-protection est également à l'étude.

La Ville d'Annemasse n'est pas la seule à déplorer ce type de délits. D'autres communes de l'Agglo ont également été victimes des mêmes agissements concernant les cimetières ou des bâtiments publics.

Par ailleurs, les cimetières ne sont pas les seuls sites ayant fait l'objet de vols de métaux puisque l'école primaire Marianne Cohn a également été touchée (les voleurs ayant été interpellés en flagrant délit suite à un signalement du concierge).



CONTACT

FLORA SOUBRAS

04 50 95 07 00 - Poste 3096

flora.soubras@annemasse.fr